



PLAINTÉ CONTRE L'EX-FEMME ET SON NOUVEAU MARI

Par **TALOU28**, le **17/04/2009** à **10:51**

Bonjour,

Je suis la compagne d'un homme qui a 3 enfants. L'ex-femme et son nouveau mari, ont suggéré aux enfants de mettre le feu devant ma porte de maison pour que je puisse brûlée en sortant, l'ex-femme a dit aux enfants que je risquais de tuer leur demi-frère si je devais le garder. Je suis assistante maternelle agréée.

Je désirais porter plainte contre ces deux personnes pour incitation à donner la mort sur ma personne et pour diffamation pour m'avoir fait passer pour une tueuse d'enfants.

Que me conseillez vous de faire, ce sont les enfants qui m'ont rapporté les dires de leur mère et de leur beau-père ? Je n'en peux plus, ils n'arrêtent pas de monter la tête aux enfants, ma plainte serait pour leur montrer que je ne me laisse pas faire.

J'ai en ma possession une cassette audio où les enfants parlent des dires de leur beau-père et mère, ils ont bien voulu enregistrer cette cassette car leur mère dit toujours que ce sont eux les menteurs ! Les enfants ont 7 ans , 10 ans et ce sont eux qui ont rapporté tout ça

Je suis vraiment fatiguée de toute cette méchanceté.

Merci pour votre réponse

Par **ardendu56**, le **17/04/2009** à **16:50**

TALOU28

C'est grave votre histoire.

Incitation au meurtre, calomnies, diffamation... Tout ça, dit à des enfants innocents et inconscients du danger.

A 7 et 10 ans, les enfants peuvent répéter à autrui, ces propos diffamatoires et insultants sans en comprendre les risques vis à vis de votre profession. Tout comme mettre le feu, ça peut être "amusant" et comme c'est maman qui l'a dit...

Je vous conseille de vous rendre au commissariat le plus proche et de déposer plainte contre l'ex.

Bon courage à vous.

Par **TALOU28**, le **18/04/2009** à **09:35**

Merci pour votre soutien

[citation]Il y a deux choses qui abrègent la vie : la folie et la méchanceté.[/citation]

Par **ardendu56**, le **18/04/2009** à **18:04**

Courage Talou 28